

Rapport du Président

Séance Publique du
mercredi 7 décembre 2011

Service instructeur

Service Patrimoine et Conservation

7^{ème} **Commission** –

N° CG-2011-5-7-4

Service consulté

**LE BP 2012 EN FAVEUR DE LA CONSERVATION ET DE L'ANIMATION DU
PATRIMOINE CULTUREL**

Résumé : Les politiques départementales qui sont présentées dans ce rapport rendent nécessaire l'inscription de crédits à hauteur de 2 254 000 € pour le fonctionnement et de 3 828 000 € pour l'investissement, soit un total de 6 082 000 €. Cette augmentation est liée à la mise en oeuvre effective des importants travaux de restructuration qui ont été programmés de longue date dans divers sites patrimoniaux et qui contribueront à renforcer l'attractivité touristique de la Haute-Alsace.

Dans le cadre de cette politique, dont il convient de souligner à la fois le caractère totalement volontariste et déterminant pour le développement touristique de notre département, le Conseil Général mettra une nouvelle fois à la disposition de ses partenaires associatifs et publics, en 2012, des moyens financiers importants afin de sécuriser, de préserver, d'animer, mais également de restructurer en profondeur, divers sites patrimoniaux qui concourent à la notoriété et à l'attractivité de la Haute-Alsace.

Le budget primitif qu'il vous est proposé d'adopter dans le cadre de cette politique, s'établira en 2012 à un montant global de 6 082 000 €, montant dont les principales affectations peuvent être résumées ainsi :

- Un soutien réaffirmé en faveur des structures gérant des propriétés départementales (HOHLANDSBOURG, Parc de WESSERLING) ou prenant en charge des actions fortement encouragées par le Conseil Général (Pôle d'Archéologie Interdépartemental Rhénan, Centre Départemental d'Histoire des Familles,...)
- Le règlement d'opérations relevant de rubriques d'interventions de l'ancien Guide des aides (monuments historiques, patrimoine rural non protégé et maisons anciennes).
- La prise en compte des engagements contractuels ou statutaires pris à l'égard des nombreux partenaires associatifs et institutionnels que sont, par exemple, l'Ecomusée d'Alsace, le Musée de l'Automobile, le Musée UNTERLINDEN ou encore le Mémorial

d'Alsace-Moselle, ainsi que les projets structurants retenus dans le cadre des Contrats de Territoire de Vie.

I- PATRIMOINE PROTEGE (Programme D011)

Ce programme concerne le soutien apporté :

- Au patrimoine classé et inscrit
- A l'aménagement du château du HOHLANDSBOURG
- Aux Contrats de Territoire de Vie

BILAN 2011

- **Le patrimoine classé et inscrit** : Cette politique est désormais intégrée dans le dispositif « Contrat de Territoire de Vie ». Fin 2010, il restait cependant une trentaine de dossiers à solder au titre du programme traditionnel « Monuments Historiques ». La participation du Conseil Général, sur les édifices et objets mobiliers protégés s'échelonnait sur la base d'un taux de financement variable de 5 à 15 % du montant subventionnable des travaux. En 2011, le Département a ainsi pu financer dix projets pour un montant total de **145 000 €**.
- **Le Syndicat Mixte d'Aménagement du château du HOHLANDSBOURG** : Les travaux de restructuration du site ont démarré en mai 2011 par les phases 1 et 2 à savoir l'aménagement des dépendances, et des logis Lupfen et Schwendi. L'ensemble des bâtiments a été désossé, des travaux de gros œuvres (maçonneries et charpentes) sont en cours.

Aucun versement n'a été opéré durant l'exercice 2011 sur les crédits globaux consacrés au projet (environ, 3,82 M€ à la charge du Département, soit 55% du montant total des travaux de près de 7 M€). En effet, le règlement financier départemental ne permet le versement d'un premier acompte qu'une fois atteint un montant de factures correspondant à 35 % du total des travaux, ce qui n'a pas été le cas durant l'exercice 2010.

- **Contrat de Territoire de Vie « Trois Pays » et « Sundgau »** : Adoptés par délibération du Conseil Général en date du 25 juin 2010 (Rapport N°CG-2010-2-5-1), les Contrats de Territoire de Vie des Trois Pays et du Sundgau ont prévu une participation du Conseil Général pour 2 projets portés respectivement par les communes de LEYMEN (accès au château du Landskron) et de MONTREUX-VIEUX (rénovation du château d'eau) pour un montant total d'aides de **20 314 €**.

PROPOSITIONS 2012

- Pour 2012, il vous est proposé de fixer à **40 000 €** l'autorisation de programme pour les **Monuments Historiques classés et inscrits**. Afin de continuer à honorer les engagements antérieurs, il vous est proposé de prévoir un **volume équivalent de crédits de paiement**.
- Concernant le château du **HOHLANDSBOURG**, l'année 2012 sera marquée par le démarrage de la phase 3, à savoir la restauration de la cour intérieure et l'implantation d'un théâtre de plein air. En ce qui concerne le paiement, il est certain que les 35 % du montant total des travaux seront atteints durant le premier semestre 2012. **Un premier acompte d'un montant de 1 310 000 € devra donc être versé.**
- Pour permettre le financement des opérations retenues au titre des **Contrats de Territoire de Vie**, il vous est proposé d'inscrire **400 000 €** en crédits de paiement. Les

principaux projets dont les travaux arriveront à échéance en 2012, seront les suivants :

- Commune de TURCKHEIM : requalification de la ville
- Commune de RIQUEWIHR : restauration du château de WURTEMBERG
- Commune de NEUF-BRISACH : Programme pluriannuel de dégagement, de conservation et de mise en valeur des fortifications et des remparts
- Commune de BERGHEIM : Restauration et aménagement de trois tours "Fahrer, Schwein et de la Poudrière".

En résumé, et pour l'ensemble du **programmes D011 "Patrimoine Protégé"**, il vous est proposé de prévoir une autorisation de programme de **40 000 €** et d'inscrire **1 750 000 €** de crédits de paiement pour 2012.

II - PATRIMOINE NON PROTEGE (Programme D012)

Ce programme regroupe les domaines suivants :

- Le patrimoine rural
- La réhabilitation du site du Hartmannswillerkopf
- Les orgues historiques
- Les maisons anciennes
- Le Centre Départemental d'Histoire des Familles

BILAN 2011

- Depuis 2010, l'assemblée départementale a voté la suppression de sa politique d'intervention en faveur du **patrimoine rural** qui visait à préserver de petits monuments et œuvres d'art non protégés au titre des Monuments Historiques (fontaines, calvaires, chapelles, pierres tombales, vitraux, statues, objets mobiliers du culte, etc...), datant d'avant 1900 et présentant un intérêt artistique et historique.

Une trentaine de dossiers complets restent encore en instance et attendent d'être soldés. **Pour 2011, 12 opérations ont été soutenues.**

En ce qui concerne la réhabilitation du site du **Hartmannswillerkopf**, la première phase des travaux a été lancée. Le montant global de l'opération est estimé à 2 025 000 € HT, il est soutenu par le Conseil Général du Haut-Rhin à hauteur de 320 760 €. A ce jour il a été versé 160 380 € soit 50 % du montant de la participation de notre collectivité.

- Le Conseil Général apporte son soutien financier à la préservation et à la mise en valeur des **orgues historiques**, non classés parmi les Monuments Historiques, mais présentant un intérêt musical et historique incontestable, et dont la construction est antérieure à la première guerre mondiale. L'aide départementale varie de 5 à 25 % du coût total des travaux subventionnables, en fonction de l'intérêt de l'instrument et de la qualité des travaux réalisés. L'examen des dossiers relève de la Commission de la Culture qui est assistée de 2 experts des orgues.

Pour l'année 2011, la Commission des orgues Historiques a examiné 7 demandes de subvention.

- Jusqu'en 2009, le Conseil Général contribuait au financement des travaux de restauration extérieure des **maisons anciennes** construites avant 1900. Cette

politique a été supprimée en 2010. Toutefois, certains dossiers étaient encore en instance en vue d'être soumis à la commission compétente.

C'est pourquoi, en 2011, 27 dossiers ont encore pu être soutenus financièrement par l'Assemblée Départementale.

- Le Conseil Général participe aux dépenses d'investissement et de fonctionnement du **Centre Départemental d'Histoire des Familles** installé à Guebwiller depuis 1992. Cet établissement contribue non seulement à la promotion, mais aussi au développement de la recherche généalogique.

En 2011, une somme de **18 000 €** a été engagée pour les investissements courants ainsi que **305 000 €** pour les frais de fonctionnement.

PROPOSITIONS 2012

- Au titre de la politique en faveur du **patrimoine rural et du site du Hartmannswillerkopf**, il vous est proposé de prévoir une autorisation de programme de 20 000 € pour solder les dossiers du patrimoine non protégé et la somme de **95 000 € en crédits de paiement** pour ces deux politiques.
- Pour les **orgues historiques**, il vous est proposé de prévoir une autorisation de programme de **40 000 €** et d'inscrire **40 000 €** en crédits de paiement.
- Concernant le **Centre Départemental d'Histoire des familles**, il vous est proposé de prévoir une autorisation de programme de 18 000 € et d'inscrire **18 000 €** de crédits de paiement ainsi que des crédits de fonctionnement pour un montant de **300 000 €**. Une convention annuelle de partenariat pour le versement de la subvention de fonctionnement et d'investissement sera établie pour 2012.

En résumé, pour l'ensemble des **programmes D012 "Patrimoine non protégé"**, il vous est proposé de voter une autorisation de programme de **78 000 €** et des crédits de paiement de **453 000 €**.

III - MUSEES (Programme D014)

Ce programme concerne les investissements pour les musées dans le cadre :

- Du Parc de WESSERLING
- Du pôle muséographique de l'agglomération mulhousienne
- Des musées locaux

BILAN 2011

- En 2011, le Département du Haut-Rhin a alloué une subvention de 75 000 € pour permettre à l'Association pour la Gestion et l'Animation du **Parc de WESSERLING** de poursuivre son activité de gestion et d'animation du site à travers :
 - l'aménagement du Parc et des jardins (restructuration du jardin régulier, nouvel accueil boutique)
 - les investissements généraux (informatique, signalétique, matériel, matériel pédagogique, site internet)
 - l'entretien et la réparation des bâtiments
 - les aménagements du musée (centre d'accueil et d'interprétation)

- Au titre du **Contrat de Projets 2007-2013**, différents engagements ont été pris au cours de l'année 2011 en faveur du Musée National de l'Automobile de Mulhouse tels que :
 - 13 384 € pour les études de maîtrise d'œuvre nécessaires à l'aménagement des réserves du musée,
 - 232 000 € pour les travaux dédiés à l'aménagement des réserves du musée.
- Un soutien a également été apporté en faveur de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers en vue de l'implantation dans les locaux de l'ancienne usine Pneumatex à Vieux-Ferrette du **Musée des Sapeurs Pompiers** (situé jusqu'en 2003 à la Cité du Train de Mulhouse). Ce soutien s'est traduit par le versement d'une subvention de 250 000 € permettant l'acquisition des locaux et la réalisation de travaux afférents à la création de ce musée.
- Enfin au titre des **Contrats de Territoire de Vie** adoptés par l'Assemblée Départementale en 2010, deux dossiers ont été soutenus au titre des musées. Il s'agit, pour le « Contrat de Territoire de Vie COLMAR-FECHT-RIED », d'un engagement à hauteur de 77 760 € pris en faveur de la Ville de COLMAR dans le cadre des travaux d'aménagement du Musée du Jouet et pour le « Contrat de Territoire de Vie THUR-DOLLER », d'un engagement de 21 600 € en faveur de la Commune de WEGSCHEID pour la création de son musée du patrimoine et de l'environnement.

PROPOSITIONS 2012

- Pour poursuivre les investissements sur le **site du Parc de WESSERLING, 75 000 €** d'autorisation de programme et de crédits de paiement sont sollicités.
- Pour permettre le financement de notre participation au **Contrat de Projets 2007-2013** des **crédits de paiement à hauteur de 1 400 000 €** sont sollicités en faveur du Musée d'Unterlinden de COLMAR et du Musée National de l'Automobile de MULHOUSE.
- Dans le cadre des **Contrats de Territoire de Vie**, des crédits de paiement à hauteur de 150 000 € sont sollicités.

En résumé et pour l'ensemble du **programme D014 "Musées"**, au titre de l'exercice 2012, il vous est proposé d'inscrire **75 000 €** en autorisation de programme et **1 625 000 €** en crédits de paiement.

IV – ECOMUSEE D'ALSACE (Programme D015)

Le Conseil d'Administration de l'Association de l'Ecomusée d'Alsace, au cours de sa séance du 3 février 2009, a adopté un vaste programme d'investissement pour la période 2009/2015.

La première tranche des travaux a porté sur :

- le patrimoine bâti (maisons)
- les aménagements paysagers
- l'équipement informatique
- la mise aux normes électriques
- des travaux divers (électricité, signalétique, maîtrise d'œuvre...)

A ce jour, la somme de 848 081 € a été mandatée pour permettre à l'association de mener à bien son projet de revalorisation du site.

Pour poursuivre le financement de ce vaste programme d'investissement, **500 000 €** ont été inscrits en autorisation de programme et **300 000 €** en crédits de paiement.

V - ANIMATION DU PATRIMOINE CULTUREL – FONCTIONNEMENT

Les crédits dédiés à l'animation du patrimoine culturel concernent le soutien aux alsatiques, mais aussi et surtout, les aides en fonctionnement allouées aux structures qui animent :

- Le Parc de WESSERLING
- L'Ecomusée d'Alsace
- Le Musée National de l'Automobile
- Le Château du HOHLANDSBOURG
- Le Mémorial d'Alsace-Moselle
- Les musées techniques de l'agglomération mulhousienne
- Le Pôle d'Archéologie Interdépartemental Rhénan (PAIR)
- Le Musée UNTERLINDEN
- Les autres structures emblématiques de l'action patrimoniale dans notre département (Nef des Sciences, Musées Mulhouse Sud Alsace, Fédération des Sociétés d'Histoire, Groupe Rodolphe, Sociétés d'Histoire...)

Le montant total des crédits de fonctionnement nécessaires à la politique dédiée au patrimoine culturel s'élève donc à **1 954 000 €**. La répartition de cette enveloppe entre les différents bénéficiaires examinée par la Commission de la Culture et du Patrimoine du 14 novembre 2011 sera confirmée en Commission Permanente de janvier 2012.

o o o o o o o

En résumé, les crédits sollicités pour l'action du Département en faveur du patrimoine culturel représentent :

- 1) pour le fonctionnement**, une somme globale de **2 254 000 €** pour le soutien à l'animation du patrimoine,
- 2) pour l'investissement**, en crédit de paiement un montant total de **3 828 000 €** et en autorisation de programme une somme de **693 000 €**.

Politique D01	AP	CP		TOTAL CP 2012
		Investissement	Fonctionnement	
Programme D011	40 000 €	1 750 000 €	1 954 000 €	3 704 000 €
Programme D012	78 000 €	153 000 €	300 000 €	453 000 €
Programme D014	75 000 €	1 625 000 €		1 625 000 €
Programme D015	500 000 €	300 000 €		300 000 €
TOTAUX :	693 000 €	3 828 000 €	2 254 000 €	6 082 000 €

Le détail prévisionnel des autorisations de programme et des crédits de paiement est récapitulé dans le tableau annexé au présent rapport.

En conclusion, il vous est proposé :

- 1) D'adopter le rapport pour l'action du Conseil Général en faveur du Patrimoine Culturel,
- 2) D'inscrire en autorisations de programme la somme de **693 000 €**,
- 3) D'inscrire en crédits de paiement la somme globale de **6 082 000 €** dont **2 254 000 €** pour le fonctionnement et **3 828 000 €** pour l'investissement en faveur des six axes d'intervention du Patrimoine qui vous sont récapitulés dans le tableau chiffré annexé au présent rapport,
- 4) De donner délégation à la Commission Permanente pour la mise en œuvre et le suivi de l'ensemble des actions en faveur du patrimoine culturel ainsi que l'affectation des crédits correspondants (Patrimoine Protégé et Non Protégé, Equipements Culturels, Fouilles Archéologiques, Parc de Wesserling, Musées Techniques de Mulhouse, Musées, Ecomusée et Animation du Patrimoine, Contrats de Territoire de Vie...), étant précisé que le versement des subventions d'investissement se fera au fur et à mesure de l'avancement des travaux et sur présentation des justificatifs de dépenses.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER

BUDGET PRIMITIF 2012

Code Prog.	Libellé	Sect.	Imputation					BP 2012	
			Chap.	Fonc.	Nat.	Prog./O pération	Serv.	AP	C P
D 01 - PATRIMOINE CULTUREL							693 000	6 082 000	
Fonctionnement								2 254 000	
Investissement							693 000	3 828 000	
D 011	PATRIMOINE PROTEGE						40 000	3 704 000	
Fonctionnement								1 954 000	
Investissement							40 000	1 750 000	
D 614	Etudes et recherches Prestations Adauhr	F	011	312	617	2286	014	0	
D 612	Publicité, publication, relations publiques Annonces et insertions Maisons anciennes	F	011	312	6231	2286	014	0	
D 612	Etudes et recherches Autres prestations de services (étude & recherches pour Ass.)	F	011	30	617	2286	014	0	
D 611	Charges exceptionnelles sur opération de gestion Prix Auteurs d'Alsatiques	F	67	30	6713	2276	014	2 000	
D 611	Entretien et réparation bois et forêts	F	011	312	61524	2276	014	0	
D 711	Soutien à l'animation du Patrimoine	F		312				1 380 000	
			65	Ass.	6574	2277	014	1 176 350	
			65	Région	65732	2277	014	10 000	
			65	Synd.	65735	2277	014	193 650	
D 711	Fouilles Archéologiques	F	65	312	6574	2277	014	0	
D 711	Pôle d'Archéologie interdépartemental Rhénan (PAIR)	F	65	312	65735	2277	014	572 000	
D 211	Monuments historiques	I	204	312	20414 & 2042	2272	014	40 000	
D 211	CTV (MH classés et inscrits, ruines de châteaux forts)	I	204	312	20414 & 2042		014	0	
D 211	Syndicat Mixte pour la rest. du Hohlandsbourg	I	204	312	20415	2272	014	1 310 000	

BUDGET PRIMITIF 2012

Code Prog.	Libellé	Sect.	Imputation					BP 2012	
			Chap.	Fonc.	Nat.	Prog./O pération	Serv.	AP	CP
D 111	Travaux d'urgence et de sécurité dans les châteaux	I		312	231314	2271	014		
D 111	Frais d'insertion Châteaux	I		312	2033	2271	014		
D 211	Consolidation et mise en sécurité des ruines des châteaux forts	I		312	20414 & 20411	2272	014		
D 012	PATRIMOINE NON PROTEGE							78 000	453 000
Fonctionnement									300 000
Investissement								78 000	153 000
D 212	Maisons anciennes	I	204	312	2042 & 20414	22821	014	0	0
D 212	Restauration des Orgues	I	204	312	2042, 20414 & 20418	22822	014	40 000	40 000
D 212	Patrimoine non Protégé	I	204	312	2042, 20414 & 20418	22823	014	20 000	95 000
D 212	Centre Départemental d'Histoire des Familles (CDHF)							18 000	318 000
D 712	Fonctionnement	F	65	312	6574	2287	014		300 000
D 212	Investissement	I	204	312	2042	22824	014	18 000	18 000
D 212	Hartmanswillerkopf	I	204	312	2042	22825	014		
D212	CTV (patrimoine non protégé)	I	204	312	2042, 20414 & 20418	22826	014	0	0
D 014	MUSEES							75 000	1 625 000
Fonctionnement									0
Investissement								75 000	1 625 000
D 214	Fonds de soutien aux actions de médiation culturelle	F	65	312	6574 & 65734	2307	014		0
D 214	CTV (Musées)	I	204	312	2042	23021	014	0	150 000
D 214	Ass. Gestion Site du Musée Textile	I	204	312	2042	23022	014	75 000	75 000
D 214	CPER 2007-2013 Musée de l'Auto	I	204	312	2042	23023	014		350 000

BUDGET PRIMITIF 2012

Code Prog.	Libellé	Sect.	Imputation					BP 2012	
			Chap.	Fonc.	Nat.	Prog./O pération	Serv.	AP	CP
D 214	CPER 2007-2013 Musée d'Unterlinden	I	204	312	20414	23024	014		1 050 000
D 015	ECOMUSEE D'ALSACE							500 000	300 000
D 215	Ecomusée	I	204	312	2042	2312	014	500 000	300 000